

LES BANQUES

Les historiens des temps reculés étaient plus occupés à raconter les massacres, les guerres et les autres événements de leur temps qu'à nous transmettre des renseignements bien détaillés sur un sujet aussi aride que la science financière.

Chez les Juifs il y avait des prêteurs d'argent ; il leur était défendu de faire un profit sur leurs compatriotes. Ils s'en dédommageaient sur les étrangers. L'Évangile raconte que des courtiers tenaient bureau dans le temple même, et qu'un jour le Sauveur les en chassa.

Ces courtiers recevaient des dépôts, sur lesquels ils payaient intérêt. Ils faisaient ensuite, à un taux plus élevé, des avances de fonds à ceux qui en voulaient. Ils échangeaient l'argent de leur propre pays pour la monnaie ayant cours dans les pays environnants ; au moins on peut le supposer.

Chez les autres peuples de l'antiquité, assez peu remarquables par leur fidélité au septième commandement, et qui comptaient parmi leurs dieux le patron des larrons, les temples servaient de lieux sûrs, où l'on pouvait déposer ses capitaux. Si la seule utilité des temples était la sûreté, ils avaient du moins cet avantage sur un grand nombre d'institutions financières de nos jours.

Rollin rapporte que vers l'an 278 avant Jésus-Christ, Brennus, chef gaulois, envahit la Grèce avec 152,000 guerriers, et qu'il essaya de piller le temple de Delphes, où il y avait un trésor immense. Si l'on en croit les anciens, hommes et dieux firent des prodiges pour défendre leurs valeurs.

C'est le premier exemple d'une irruption dans les bureaux d'une banque.

Mais les temples avaient des inconvénients sérieux.

Les dépositaires ne faisaient aucun emploi des capitaux, et conséquemment les déposants ne recevaient aucun intérêt. Cet état de choses ne pouvait durer longtemps. Des banques destinées à employer les capitaux furent fondées. Ces institutions devinrent très-florissantes à Athènes. Le mécanisme en était analogue à celui des établissements semblables chez les Juifs,